



CONFERENCE DES PRESIDENTS DE CLUBS

1^{er} septembre 2021

Présents

- **District** : Marc Touchet Président – Joël Leblanc – Jean Pierre Masson – Jacques Lhuillier – Patrick Baron - Patrick Champagnat
- **Clubs** : Francis Gautron et Christophe Jolivet FC Déols - Bruno Charron AC Parnac – Richard Linde EGC Touvent Cx – Francis Moreau FC Levroux - Bertrand Denormandie EFC BVN – Alain Bonac ES Arpeuilles/Clion/Saulnay – Jean Marie Biaunier US Argy – Yvan Ricourt EC Veuil - Pascal Masset ES Mosnay – Hervé Bouchetal JS Pruniers– Mathieu Aufrère US Le Blanc

Absents

- **Club** : Didier Penot (AS Maron)

En préambule, le Président souhaite la bienvenue à tous les présents à cette réunion qui a pour but d'appréhender au mieux les différents problèmes générés par les protocoles mis en place par nos instances pour démarrer cette nouvelle saison que chacun espère plus sereine que ces 2 devancières.

Il reconnait que la mise en place du pass sanitaire est une nouvelle contrainte importante pour les clubs mais insiste pour que chacun se mobilise durant cette période, que nous espérons limitée, pour que nous retrouvions la passion qui nous anime tous.

Il est important pour lui de reprendre la compétition dès que possible et rappelle les dates retenues pour les seniors à ce jour :

- dimanche 12 septembre pour la D1/D2/D3
- dimanche 26 septembre pour D4/D5

Il reconnait que les clubs de D1 et D2 auront fait déjà deux matches et il est plus interrogatif pour les clubs de D3

Marc Touchet demande ensuite à chaque club de détailler sa situation actuelle au niveau des licenciés et aussi d'exposer les éventuelles difficultés.

Jean Marie BIAUNIER US Argy (Départemental 4)

- 13 licenciés vaccinés et 5 avec tests
- Le club est engagé en Coupe de France ce qui a eu pour effet de booster les indécis.
- Manque de dirigeants

Bruno CHARRON – AC Parnac (Départemental 1)

- 53 licenciés dont 10 arrivées
- Dans l'ensemble ce début de saison ne se passe pas trop mal et peu de problèmes de pass sanitaire.
- Des portes ouvertes pour les jeunes sont prévues prochainement.

Francis Moreau – FC Levroux (Départemental 1)

- Pas de soucis au niveau du pass sanitaire mis à part 2 ou 3 joueurs.
- Demande s'il y aura une D5.

Richard LINDE – EGC TOUVENT (Départemental 1)

- Effectif restreint en seniors : 30 licenciés pour 2 équipes dont 20 vaccinés et 5 qui refusent le vaccin.
- Par contre pas de problème en jeunes.
- Plus que 5 ou 6 dirigeants.
- Demande de report du premier match en D3 mais comprend que certains clubs ont fait les efforts pour être prêts pour le 12 septembre et ne souhaitent pas les pénaliser. Il demande au district que si le club adverse n'accepte pas le report du match que le district donne match perdu mais sans pénalités financière et sportive.
- Besoin de beaucoup de personnes pour contrôler les pass sanitaire toute la semaine y compris pour les entraînements.
- Trouve inadmissible de payer depuis cette saison 50€ de droit de démission pour les jeunes même si ils viennent d'un club qui n'a plus d'équipe dans la catégorie concernée.

Francis GAUTRON – FC Déols (National 3)

- Pas de problème de vaccinations ou tests.
- Beaucoup d'inquiétudes pour ce qui est des jeunes, actuellement il note une baisse de licenciés de 30%.
- Rejoint les propos de Richard Lindé pour ce qui est du contrôle à l'entrée du pass sanitaire et évoque les conflits pouvant surgir en l'absence de celui-ci.

Yvan RICOURT – EC Veuil (Départemental 3)

- 23 licenciés joueurs et 7 dirigeants
- Après les doutes de la fin de saison dernière au niveau de l'effectif cette saison semble mieux se présenter.
- Un projet d'entente avec Lucay le Mâle est à l'étude.

Bertrand DENORMANDIE – EFC BVN (Départemental 1)

- 4 joueurs seniors non vaccinés (refus).
- Tous les joueurs ne sont pas revenus.
- Manque de volontaire pour le contrôle des pass sanitaire.
- Regrette la non gratuité des licences de la part de la Ligue.

Pascal MASSET – EC Mosnay (Départemental 4)

- 17 licenciés joueurs
- Manque de dirigeants.
- Plusieurs joueurs ont arrêté pour des raisons qui ne sont pas obligatoirement liées à la

vaccination mais plutôt suite aux divers arrêts successifs.

- Pourquoi le pass à la buvette ?
- Pertes suite aux manifestations qui n'ont pas pu être organisées.

Alain Bonac ES Arpheuilles Clion Saulnay – (Départemental 2)

- Avec un début de championnat le 26 septembre il ne devrait pas y avoir de problème d'effectif.
- Souhaiterait que les arbitres se chargent du contrôle du pass sanitaire.

Mathieu Aufrère US Le Blanc (Régional 3)

- Effectif senior très jeune d'où le retard dans la vaccination.
- Perte de beaucoup de dirigeants.

Hervé Bouchetal – US Pruniers (Départemental 4)

- 10 licenciés dont 2 non vaccinés.
- 6 dirigeants dont 2 non vaccinés.
- Plusieurs joueurs ont arrêté pour diverses raisons.

Réponses aux interrogations :

Accueil du public :

- Pour accéder au stade le contrôle du pass sanitaire est obligatoire à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs venant assister à la rencontre de football. Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

Joueurs, arbitres, dirigeants, délégué :

- Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder à la zone vestiaires pour les matches et les entraînements, le contrôle est effectué par un référent covid.

Buvettes :

- Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, boissons individuelles).

Championnat D5 :

- Même formule que la saison dernière en 2 phases et 4 groupes de 6 équipes.

Contrôle pass sanitaire :

- Les arbitres et les délégués n'ont pas la mission de ces contrôles.

Au niveau de la reprise des compétitions seniors, Marc Touchet confirme qu'après ce tour de table les dates retenues des championnats seniors sont confirmées.

Conclusion :

Pour conclure, Marc TOUCHET, remercie l'ensemble des participants et la qualité de leurs interventions et assure que nos diverses commissions se tiennent à la disposition des clubs pour étudier et régler avec l'objectivité requise les problématiques liées à cette reprise.

Le Président
Marc TOUCHET

Pour la commission
Patrick CHAMPAGNAT